

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2023

---

Le 5 avril 2023 à 19H00, le Conseil Municipal de Saint Augustin, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX, maire.

Présents : Mrs Auboiroux, Broussolle, Leclerc, Martinie, Bouillon, Mmes Monédière, Géraudie, Bourzeix, Benesteau.

Absents : Mr Maison

## **Participation fiscalisée aux dépenses des syndicats des communes 2023 :**

Le Conseil Municipal accepte la mise en recouvrement par les services fiscaux, auprès des administrés, de la somme due. Cette participation fiscalisée est à l'adresse de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze.

## **Contributions directes 2023 :**

Le Conseil Municipal décide de voter les taux pour 2023 (taux inchangés par rapport à l'année 2022) :

	Bases notifiées	Taux	Produit voté
Taxe d'habitation	269 103 €	4.70 %	12 648 €
T.F.P.N.B.	42 100 €	31.00 %	13 051 €
T.F.P.B. (Dont part communale : 3.70% et part départementale : 21.35 %)	498 800 €	25.05 %	124 949 €
		Total	----- 150 648 €